

# RÈGLEMENT

## Article 1 - Généralités

- Le tournoi, ouvert à tous les licenciés de la F.F.B., sera du type "open" au mode de jeu "trois bandes"
- Le montant de l'inscription est fixé à 40 €.
- Les règles du jeu sont celles de la F.F.B. au jeu de trois bandes et tout joueur s'engage à respecter ce règlement.

## Article 2 - Participation

- Les engagements seront retenus dans l'ordre chronologique des dates d'inscription. (Date de la poste)
- Pour le succès de notre open et pour une meilleure organisation, le nombre des participants est limité à 40 joueurs.
- Chaque engagé est tenu de communiquer son numéro de licence 2017.2018 ainsi que son classement au jeu de trois bandes et des autres modes de jeu pour la saison 2016-2017 et 2017-2018.
- Cette classification, qui pourra être vérifiée par l'organisateur, servira à déterminer les handicaps suivants.

## Article 3 – Handicaps selon moyenne de la FFB

N1 et Master:	25	Points 0.875 à +
NATIONAL 1:	21	Points (+ 0.700 à 0.875)
NATIONAL 1:	19	Points (+ 0.600 à 0.699)
NATIONAL 2:	16	Points
NATIONAL 3:	13	Points
RÉGIONAL 1:	11	Points
RÉGIONAL Féminine:	8	Points

L'handicap pour les joueurs non classés aux 3 bandes sera évalué par les organisateurs en fonction de leur classement à la libre ou au cadre.

**Le club se réserve, le dimanche, le droit de modifier l'handicap des joueurs que nous estimons en dessous de leur catégorie.**

## Article 4 - Éliminatoires Samedi

- Présentation des joueurs à 8h
- Les Éliminatoires se dérouleront sur 5 billards (3 de 2.80m et 2 de 3m 10)
- Le début des matchs se fera à 8h30
- Les 40 engagées seront répartis en 10 poules de 4 (un seul set) 3 matchs.
- Les poules seront organisées comme en championnat.
- Les 16 premiers du classement général seront qualifiés pour la principale le dimanche.
- Du 17 au 32 seront qualifiés pour la consolante et du **33 ou 40<sup>ème</sup> sont éliminés.**
- Un classement sera établi pour les phases finales. (point rouge, pourcentage réalisé et moyenne générale)
- Repas tous ensemble à partir de 21h sur place

## Article 5 - Phase Finale Dimanche

- Les 8<sup>èmes</sup> de finale de consolante restantes démarreront le matin à 8h30 et elles seront arbitrées par les perdants de la veille
- Les 8<sup>èmes</sup> de finale de la principale suivront et seront arbitrées par les perdants de la consolante.
- Les horaires de convocation seront les suivants :
  - Les 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> des poules du samedi à 8h15
  - Les 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> des poules du samedi à 9h00

## Article 6 -Arbitrage

- L'arbitrage sera assuré par les joueurs exempts du tour (samedi), pour le dimanche par les perdants.
- Chaque arbitre donnera son résultat, sur feuille de match avec les reprises et la meilleure série au Directeur de jeu.
- En cas de litige ou de contestation, seul le juge-arbitre prendra la décision et elle sera sans appel.

## Article 7 - Dotation du tournoi

Les prix suivants seront attribués :	Principale	Consolante
Perdants des ¼ de finales	<b>40 €</b>	<b>30 €</b>
Perdants des ½ de finales	<b>120 €</b>	<b>60 €</b>
Finaliste	<b>200 €</b>	<b>100 €</b>
Vainqueur de la finale	<b>440 €</b>	<b>220 €</b>

Le club se réserve le droit de modifier les prix en cas d'engagements insuffisants.

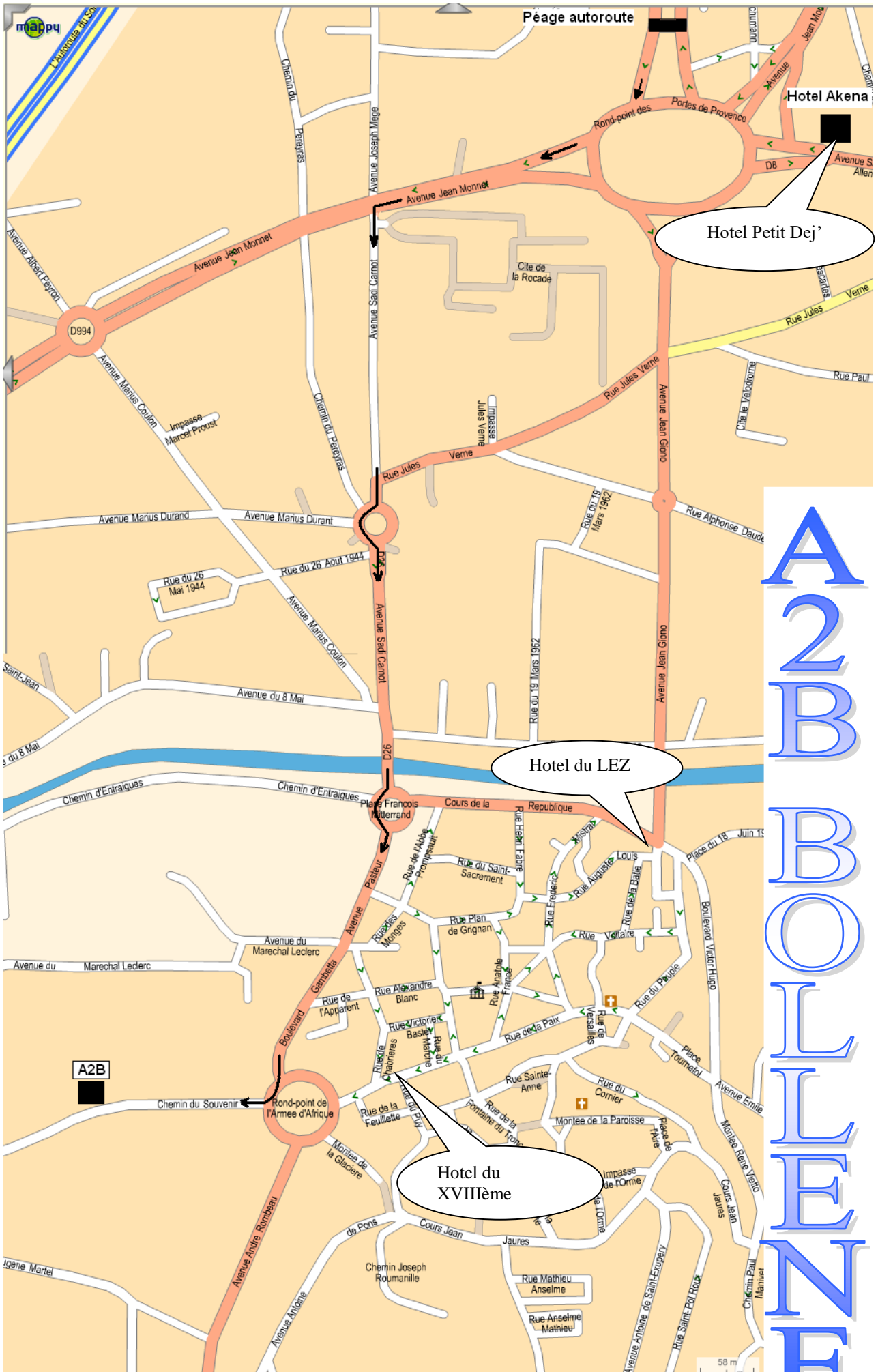
Le règlement sportif détaillé et le déroulement des éliminatoires seront affichés dans les locaux.

Le tournoi se déroulera du samedi 1 de 8h30 à 21h00 et le dimanche 2 septembre 2018 de 8h30 à 18h00.

Présence de tous les joueurs est **indispensable le samedi à 08H00**

La restauration sera, pour ceux qui le souhaitent, assurée sur place à partir du vendredi soir. (Prévenir le nombre de repas pour organisation).

**ATTENTION : Toute inscription qui ne serait pas confirmée par le versement des droits d'engagement ne pourra pas être retenue en cas d'affluence de réservations.**



Hotel Petit Dej'

Hotel du LEZ

Hotel du XVIIIème

A2B BOULLENE